



# Rapport annuel

## 2017-2018

Présenté à l'occasion de la 18<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Le jeudi 7 juin 2018



## Table des matières

Mot du Président.....	3
Mot de la directrice générale .....	4
Présentation de l'organisme .....	5
Notre mission .....	5
Nos valeurs .....	5
Notre vision à long terme.....	5
Nos mandats.....	5
Le territoire du CBE .....	6
La structure du CBE .....	7
Le conseil d'administration .....	8
La permanence du CBE.....	10
Rapport d'activités .....	11
Organisation corporative.....	11
Formations .....	12
Représentation .....	13
Le Plan directeur de l'eau (PDE) .....	14
Campagne de recrutement .....	14
1 <sup>re</sup> sortie des membres.....	15
Les projets d'interventions terrain.....	16
Projet de mise en valeur de la rivière des Couture .....	16
Mise en place du projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes dans la MRC de Bellechasse .....	16
Fin du projet « Contrôle de la berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette ».....	17
Caractérisation des bandes riveraines au Lac O'Neil .....	18
Contrôle des herbiers aquatiques au lac Pierre-Paul .....	19
Les projets d'acquisition de connaissances.....	20
Le Réseau-Rivières.....	20
Échantillonnage benthique : Projet des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir.....	20



L'indice de qualité de la bande riveraine de la rivière Etchemin mis à jour.....	21
Les suivis fauniques sur le territoire.....	22
Le lac Pierre-Paul poursuit ses efforts d'acquisition de connaissances .....	23
Les projets de sensibilisation et d'éducation .....	24
PAJE : aquaculture et nichoirs .....	24
Distribution annuelle d'arbres et arbustes.....	24
Participation à la fête de l'eau de Lévis et l'Exposition agricole de la Chaudière .....	25
Le succès des haies brise-vent : une affaire de taille! .....	26
Rencontre annuelle des gestionnaires de lacs .....	27
Le CBE sensibilise les agriculteurs de Saint-Henri à la protection des pollinisateurs.....	28
Communiqués de presses 2017-2018 .....	28
Partenariat et collaboration .....	29
Un forum régional sur l'eau à la hauteur des attentes en Chaudière-Appalaches !.....	29
Le CBE et la ville de Lévis travaillent conjointement à la sensibilisation du grand public ....	30
Nos partenaires financiers.....	31



## Mot du Président

La fin de la dernière année est marquée par le renouvellement de la subvention de fonctionnement améliorée de façon importante par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Bien qu'elle ajoute de nouvelles responsabilités au CBE, cet apport d'argent neuf stabilisera notre organisation, favorisant la réussite de notre mandat.

Encore une fois notre petite équipe sur le terrain a accompli un immense et fort diversifié travail visant la mise en œuvre de notre plan d'action, cela est tout à notre honneur.

En tant qu'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages dans les bassins sous notre responsabilité, nos efforts doivent être orientés vers l'amélioration de l'eau, des ressources qui y sont associées et de leurs usages. Pour mener à bien ce grand projet, le CBE doit s'associer aux forces vives du milieu. Nous sommes heureux de constater la participation accrue des associations de lac à notre rencontre annuelle avec ces partenaires importants de notre bassin versant. Ceci est de bon augure pour l'amélioration de nos lacs comme le démontre le projet de plan directeur de lac pour le lac Therrien, bravo!

Dans cet esprit de participation du milieu, le CBE continue d'investir temps et argent auprès du milieu scolaire. On ne le répètera jamais assez, l'avenir ne se situe pas dans le passé, mais auprès de nos jeunes. Merci à ces professeurs qui collaborent avec le CBE et mettent en œuvre des projets éducatifs essentiels.

Merci à notre équipe pour son excellent travail, particulièrement à notre directrice générale Andréane, merci également aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif qui contribuent à améliorer notre milieu de vie et celui des générations qui vont nous suivre.

Le CBE prend sa force dans ses membres, c'est en effet par son enracinement dans son milieu qu'un organisme comme le nôtre peut réaliser pleinement son mandat. Nous encourageons les gens qui ont à cœur la conservation de l'eau de la Zone Etchemin, à adhérer au Conseil de bassin de la rivière Etchemin et à participer à son succès.

En terminant, je tiens à remercier Pauline Marquer pour son dynamisme, son excellent et inspiré travail réalisé au sein de notre organisation, nous lui souhaitons la meilleure des chances dans son nouvel emploi.

Bon été à toutes et tous!

François Duchesneau, Président du CBE



## Mot de la directrice générale

L'année 2017-2018 aura été une année très mouvementée. Elle a débuté avec plusieurs activités d'aquacultures et de nichoirs avec différentes écoles du territoire en plus de notre traditionnelle distribution d'arbres et arbustes. C'est ensuite enchaîné les projets terrains, dont la dernière année du projet *Lutte à la Berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette*. Bien que l'été 2017 fût la dernière de lutte en lien avec le projet, les municipalités de St-Henri et St-Isidore ont démontré leur intérêt à poursuivre la lutte avec nous dans ce secteur, signe que le projet à porter fruit et qu'un réel partenariat de confiance c'est installé. L'été 2017 était également la dernière année du projet *Mise en valeur de la rivière des Couture*. Malgré quelques difficultés surmontées, près de 4km de bandes riveraines et 2km de haies brise-vent ont été aménagés afin d'établir un corridor écologique entre la Grande Plée bleu et le parc Valero les Écart.

Le mois de juin 2017 annonça le tout premier mois de l'eau, décrété par le gouvernement du Québec. Le réseau des OBV a pu promouvoir au fils de ce mois toutes les activités réalisées en lien avec notre mission.

Même si l'automne venu, notre équipe c'est limitée à deux, nous avons poursuivi notre travail en développant plusieurs projets de biodiversité, que ce soit en lien avec les espèces menacées ou vulnérables ou encore en milieu agricole. Nous avons travaillé sur notre PDE afin de l'améliorer, et bien plus encore!

Enfin, l'année c'est terminé avec une nouvelle convention entre le MDDELCC et les OBV, convention qui vient renforcer le pouvoir d'action des OBV par une augmentation de la subvention de fonctionnement, mais qui vient aussi demander de nouveaux livrables, notamment en ce qui a trait à la priorisation des problématiques du PDE, mais également en ajoutant de nouveaux objectifs de conservation en lien avec les milieux humides et hydriques.

Je suis fier de tout ce qui a été réalisé et je tiens à souligner le travail effectué par Pauline Marquer et Olivier Samson-Robert, tous deux chargés de projets. Merci également à notre équipe terrain estivale : Chloé Mathieu, Samuel Bilodeau et Timothé Therrien. Un immense merci à Nancy Gagnon qui tient à jour la comptabilité de l'organisme depuis maintenant 5 ans. Enfin, tous ces projets ne pourraient voir le jour sans le soutien de nos nombreux partenaires.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur confiance et leur appui.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport annuel 2017-2018!

Andréane Chabot, Directrice générale



## Présentation de l'organisme

### Notre mission

Le **Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)** est l'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages de l'eau. Le CBE est le chef de file de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de la Zone Etchemin qui comprend les secteurs Etchemin et Lévis-Est.

### Nos valeurs

Dans une approche de développement durable et de mise en valeur de la biodiversité, les valeurs de l'organisme sont basées sur la concertation et le partenariat, sur la rigueur et la connaissance.

### Notre vision à long terme

Le CBE travaille en coopération avec les organismes du milieu dans les bassins versants où la qualité de l'eau ainsi que la biodiversité se sont améliorés. Le CBE est une organisation créative et imaginative.

### Nos mandats

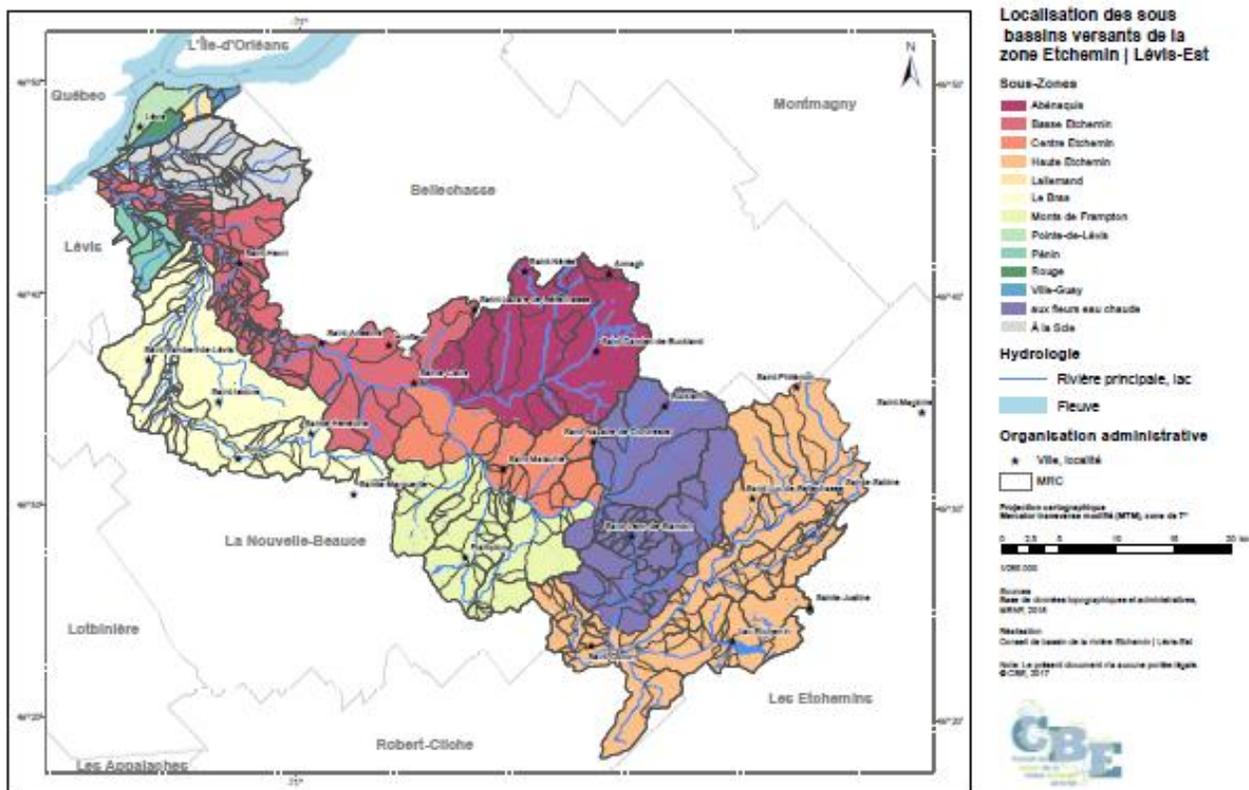
- Assurer la concertation à l'échelle des bassins versants entre tous les intervenants ayant un intérêt dans la gestion des ressources reliées à l'eau sur le territoire d'intervention;
- Encadrer, coordonner et participer au développement et à la mise en œuvre du plan directeur de l'eau, à partir d'enjeux propres au territoire de la Corporation et en faisant appel à la participation du milieu;
- Soutenir et participer à l'acquisition et à l'intégration de connaissances sur le territoire d'intervention dans le but d'informer, de sensibiliser et de faire des recommandations afin d'harmoniser les usages de l'eau dans une optique de développement durable;
- Faire valoir, par le biais de recommandations auprès des structures locales, régionales, provinciales et nationales, les intérêts et les préoccupations des intervenants du territoire d'intervention;
- Appuyer et participer aux initiatives de protection, de restauration et de mise en valeur du territoire d'intervention;



- Favoriser la négociation et la conclusion d'ententes de partenariat (entre autres, les contrats de bassin) avec les acteurs de l'eau concernés du territoire d'intervention;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels biens ainsi qu'organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds aux fins de la Corporation.

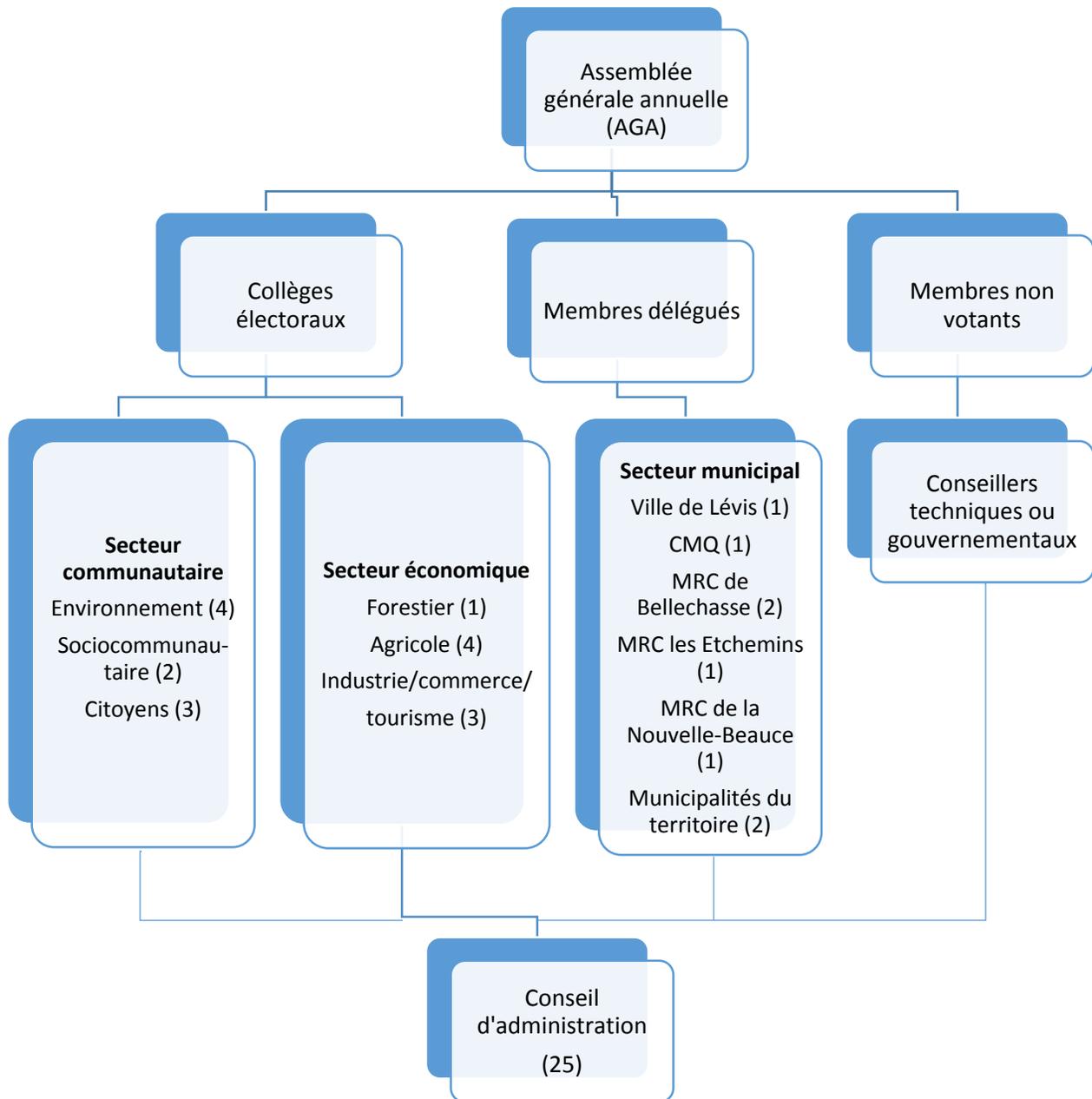
### Le territoire du CBE

Le territoire du CBE représente 1 581 km<sup>2</sup> se divisant en deux secteurs, soit le secteur Etchemin, qui comprend les sous zones de la Haute Etchemin, du Centre Etchemin, de la Basse Etchemin, des Monts de Frampton ainsi que des rivières Abénaquis, Aux Fleurs-Eau Chaude, Le Bras et Pénin, et le secteur de Lévis-Est, qui comprend les sous zones de la rivière À la Scie et des ruisseaux Ville-Guay, Lallemand, Rouge et Lecours (Pointe-de-Lévis). 26 municipalités sont présentes en tout ou en partie sur le territoire d'intervention du CBE.





## La structure du CBE





## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de 24 membres votants représentatifs de trois secteurs d'activités présents sur le territoire du CBE. Le Conseil d'administration a comme principaux mandats la gestion administrative de l'organisme, la représentation du milieu, la concertation et la planification des orientations stratégiques du PDE et de l'organisme. Les membres votants du conseil d'administration 2016-2017 sont les suivants :

Administrateurs du CBE 2017-2018					
Organisation	Nom du représentant	Fonction	Milieu concerné	Mode de nomination	Comité exécutif
<b>Secteur municipal</b>					
MRC de Bellechasse	Catherine Bergeron	Directrice du service de l'aménagement du territoire	Municipal	Délégué	Secrétaire
MRC de Bellechasse	Yvon Dumont	Maire la Durentaye	Municipal	Délégué	
MRC les Etchemins	Camil turmel	Maire de Lac-Etchemin	Municipal	Délégué	
Ville de Lévis	Janet Jones	Conseillère municipale	Municipal	Délégué	
MRC de La Nouvelle-Beauce	Michel Duval	Maire de Sainte-Hénédine	Municipal	Délégué	
<b>Municipalité de XXX</b>	<b>VACANT</b>	<b>Conseiller municipal</b>	<b>Municipal</b>	<b>Délégué</b>	
Municipalité de St-Isidore	Germain Lefebvre	Conseiller municipal	Municipal	Délégué	
<b>Secteur économique (Agricole, forestier, industrie-commerce et tourisme)</b>					
UPA – Dorchester	James Allen	Administrateur	Agricole	Élu AGA 2016	Vice-Président restauration
UPA – Nouvelle-Beauce	Guylaine Bergeron	Administratrice	Agricole	Élue AGA 2016	Trésorière
	<b>Vacant</b>		<b>Agricole</b>		
	<b>Vacant</b>		<b>Agricole</b>		
Acéri-For	Guillaume Beaulieu	Président	Forestier	Élu AGA 2016	
Pisciculture des Monts de Bellechasse	Moïse Cantin	Président	Industrie-commerce	Élu AGA 2017	
Boralex	Marie-Ève Simard	Chargée de projets - Environnement	Industrie-commerce		



Valéro	Marie-Andrée Dubé	Ingénieure	Industrie-commerce	Élue AGA 2017	
<b>Secteur communautaire (Environnement, sociocommunautaire et citoyen)</b>					
	<b>Vacant</b>		<b>Environnement</b>		
Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras	Denis Brochu	Président	Environnement	Élu AGA 2016	
Association des riverains du lac Pierre-Paul	Hélène Bibeau	Présidente	Environnement	Élue AGA 2017	Directeur 2
	<b>Vacant</b>		<b>Environnement</b>		
Commission scolaire des Navigateurs	Denis Vien	Commissaire	Socio-communautaire	Élu AGA 2016	Directeur 1
	<b>Vacant</b>		<b>Socio-communautaire</b>		
Citoyen de Lévis	François Duchesneau	Citoyen de Lévis	Citoyen	Élu AGA 2017	Président
Citoyenne de Saint-Malachie	Brigitte Lebrasseur	Citoyenne de Saint-Malachie	Citoyen	Élue AGA 2017	Vice-Présidente
	<b>Vacant</b>		<b>Citoyen</b>		
<b>Conseiller technique ou gouvernemental</b>					
MAPAQ	Annie Goudreau	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	
MDDELCC	Raphaël Demers	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	
MAMOT	Simon Castonguay	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	
MSSS	Jenny Lessard	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	
MTQ	Pierre-Michel Vallée	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	
MFFP	Anabel Carrier	Responsable régional	Gouvernemental	Observateur	



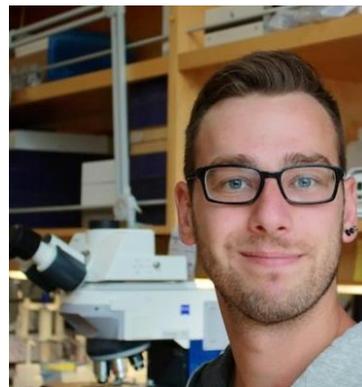
## La permanence du CBE

Andréane Chabot est directrice générale du CBE et titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Elle travaille dans l'univers des organismes de bassins versants depuis 2012. Andréane a rejoint l'équipe du CBE en 2014 et assume le poste de directrice générale depuis 2015. Depuis cet automne, elle est de retour de son congé de maternité et prête à relever de nouveaux défis.



Pauline Marquer a complété une maîtrise en gestion des habitats et des bassins versants à l'université de Rennes 1 en France et l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2009. Depuis, Pauline a développé ses connaissances et ses compétences en tant que chargée de projets et responsable du PDE au sein de plusieurs OBV. Pauline a intégré l'équipe du CBE en 2015 où elle est chargée de projets, responsable du PDE ainsi que des communications.

Olivier Samson Robert est titulaire d'un baccalauréat en écologie et détient une maîtrise en biologie végétale de l'Université Laval (2013-2014) durant laquelle son projet de recherche reposait sur l'impact des semis de cultures traitées aux néonicotinoïdes sur les pollinisateurs domestiques (*A. mellifera*) et indigènes (*B. impatiens*). Professionnel de recherche, Olivier a intégré à mi-temps l'équipe du CBE depuis avril 2017. Il travaillera sur le projet de mise en valeur de la rivière des Couture – volet action, ainsi que sur le projet de protection des pollinisateurs du secteur de Saint-Henri.





Nancy Gagnon travaille au CBE depuis 2013 en tant qu'adjointe administrative. Nancy a complété un DEP en Secrétariat et comptabilité, et poursuit actuellement un baccalauréat en administration. Elle s'occupe principalement de la comptabilité au sein du CBE.



Pour l'année 2017-2018, le CBE a également compté sur une équipe terrain composé d'une technicienne et de deux stagiaires, soit Chloé Mathieu, Samuel Bilodeau et Timothé Therrien.



## Rapport d'activités

### Organisation corporative

**Le conseil d'administration** s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2017-2018. Ces rencontres ont eu lieu à la salle du conseil municipal de St-Henri. Les séances ordinaires du conseil d'administration se sont tenues aux dates suivantes :

- 13 avril 2017
- 14 septembre 2017
- 9 novembre 2017
- 8 février 2018



**L'assemblée générale annuelle 2016-2017** a eu lieu le 8 juin 2017, à la salle du conseil municipal de St-Henri.

**Le comité exécutif 2017-2018** est composé par les membres suivants :

François Duchesneau	Président
Brigitte Lebrasseur	Vice-Présidente
James Allen	Vice-Président restauration
Guyline Bergeron	Trésorière
Catherine Bergeron	Secrétaire
Denis Vien	Directeur 1
Hélène Bibeau	Directeur 2

Le comité exécutif s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2017-2018. Les réunions se sont tenues au siège social du CBE à St-Henri, aux dates suivantes :

- 30 août 2017
- 26 octobre 2017
- 25 janvier 2018
- 29 mars 2018

## Formations

Cette année, le personnel du CBE a participé à des formations dans le but de maintenir un excellent niveau de connaissance sur la gestion intégrée de l'eau et les principaux enjeux qui s'y rattachent. Voici la liste de ces activités :

- 6 avril 2017 : Webconférence sur le projet Res'Alliances, ROBVO
- 13 avril 2017 : Webconférence économie d'eau potable, (programme L'EAUGIC)
- 11 mai 2017 : Webinaire sur la lutte à la berce du Caucase, Université Laval
- 5 au 8 juin 2017 : Formation Benthos
- 14 juin 2017 : Atelier B du PACES Chaudière-Appalaches
- 28 novembre 2017 : Webinaire sur le référencement des inondations, projet du MSP
- 16 janvier 2018 : Webinaire sur l'Atlas des milieux naturels d'intérêt et outils développés
- 8 février 2018 : Webinaire sur la base de données PDE du ROBVO
- 23 février 2018: Formation sur les modifications à la loi sur la qualité de l'environnement
- 1<sup>er</sup> et 8 mars 2018 : Formation de secouriste en milieu de travail
- 13 mars 2018 : Webinaire sur la méthodologie de priorisation des milieux humides
- 21 mars 2018 : Formation sur la délimitation des aires de protection pour le RPEP
- 27 mars 2018 : Webinaire sur la méthodologie de priorisation des milieux aquatiques



## Représentation

Le personnel du CBE ainsi que certains administrateurs ont également représenté le CBE lors de différentes activités qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018 :

- Rencontre UPA préparation des soirées d'information sur la bande riveraine 4 avril 2017 et soirées d'informations les 27 avril et 4 mai 2017
- Rencontre projet RADEAU, changements climatiques et gestion de l'eau, MAPAQ et groupe AGECO, 6 avril 2017 et 22 février 2018
- Rencontre web avec le ROBVQ, 24 mai 2017
- Sortie des membres, le 27 mai 2017
- Comité de liaison Valero, 10 rencontres au total donc le 7 décembre 2017 et les 8 et 22 février 2018
- Rencontres OBV-CA : 30 mai et 19 septembre 2017 et 29 mars 2018
- Comité de suivi du parc éolien communautaire de Frampton, le 14 juin 2017
- Fête de l'eau de Lévis, le 17 juin 2017
- Présentation du CBE aux étudiants en Biogéosciences de l'environnement de l'université Laval, le 4 juillet 2017
- Assemblée annuelle de la Table de concertation régionale de Québec, le 5 juillet 2017
- Assemblée générale annuelle de l'association des riverains du lac Pierre-Paul, 8 juillet 2017
- Inauguration du parc de la rivière Etchemin à Lévis, le 18 août 2017
- Comité de liaison GSI : 26 septembre 2017 et 16 janvier 2018
- Lac à l'Épaulé organisé par le ROBVQ, le 18 octobre 2017
- 19<sup>e</sup> rendez-vous des OBV, les 19 et 20 octobre 2017
- Assemblée générale annuelle du ROBVQ, le 20 octobre 2017
- Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA Chaudière-Appalaches, 23 octobre 2017
- Comité de liaison du Massif du Sud, le 15 novembre 2017
- Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches, le 30 novembre 2017
- Demi-journée d'information sur la berce du Caucase à St-Augustin, le 6 décembre 2017
- Souper-conférence de l'UPA Bellechasse, le 10 janvier 2018
- Webrencontre avec le ROBVQ sur la nouvelle convention à venir, le 25 janvier 2018
- Comité multipartite, le 26 janvier 2018
- Rencontre d'information sur la vergerette de Provencher, le 2 février 2018
- Forum sur les changements climatiques organisé par le CRECA, le 16 mars 2018



## Le Plan directeur de l'eau (PDE)

Depuis l'acceptation ministérielle du PDE en février 2016, le CBE poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de son plan d'action.

Pour l'année 2017-2018, notre objectif premier avec le PDE était de débiter sa restructuration, afin d'intégrer dans un seul et même document le PDE de la rivière Etchemin et celui de Lévis-Est. Nous avons donc commencé ce travail en nous concentrant sur le portrait. Au fil des avancements réalisés dans ce dossier, nous avons eu plusieurs heures de réflexion quant aux orientations et aux objectifs du PDE. Cet amorce de travail nous permettra certainement de rendre un PDE à notre satisfaction pour 2026, mais nous aidera également dans les nouveaux livrables reçus par le MDDELCC, soit la priorisation de nos problématiques attendue pour octobre 2019 et l'ajout d'objectifs en lien avec la conservation des milieux humides et hydriques qui doit être déposé en mars 2020.

Entre-temps, nous poursuivons la récolte de nouvelles données afin de les intégrer dans notre mise à jour du PDE et restons à l'affût en ce qui a trait aux avancements des SAD par nos MRCs.

## Campagne de recrutement

Au cours de l'année 2017-2018, le CBE a poursuivi sa campagne de recrutement des membres. Le recrutement vise à augmenter le nombre de membres au sein de l'organisme, de créer de nouveaux partenariats et de diffuser nos réalisations à un plus grand nombre de personnes.

### **Devenir membre c'est :**

Devenir membre est une façon concrète de soutenir le CBE dans la réalisation de sa mission. Les membres sont éligibles comme administrateurs de l'OBV et détiennent certains avantages comme recevoir régulièrement de l'information sur les activités de l'OBV, les avis de convocation aux assemblées, de même que le bulletin biannuel Symbiose. Vous serez également convié(e) en primeur à chacun des événements publics qu'organise le CBE.

### **Qui peut devenir membre ?**

Les membres peuvent être des citoyens, des organismes, des municipalités, des entreprises ou des associations qui ont un intérêt ou détiennent des responsabilités à l'égard de la gestion des ressources en eau sur le territoire du CBE.

**N'hésitez pas à en parler à votre entourage, l'adhésion peut se faire à n'importe quel moment de l'année!!**



### 1<sup>re</sup> sortie des membres

Afin de remercier ses membres pour leur participation et leur implication au sein de l'organisme, le CBE a décidé d'organiser sa 1<sup>re</sup> sortie des membres. Cette activité gratuite était également offerte aux familles et amis des membres.

Cette sortie s'est déroulée le samedi 27 mai 2017, à la Grande Plée bleue. Cette tourbière d'environ 15 km<sup>2</sup> est l'un des plus vastes milieux humides non seulement de la région de la Chaudière-Appalaches, mais de tout l'est du Québec.

Les membres ont pu découvrir, par le biais d'un guide, un sentier éducatif aménagé totalisant un trajet d'environ 3,5 km, soit 1,5 km sur le sentier de la Grande Plée bleue et 2 km sur un chemin forestier de terre battue donnant accès au site ainsi qu'un écosystème d'une richesse remarquable, où ont été recensées quelque 150 espèces végétales, comme des plantes carnivores qui sont considérées rare au Québec et plus de 650 mares qui donne une multitude de niches écologiques, où quelque 80 espèces d'oiseaux et près de 200 espèces d'insectes peuvent se nourrir, s'abriter et se reproduire.

La sortie fut un succès, près de 25 membres étaient présents!





## Les projets d'interventions terrain

### Projet de mise en valeur de la rivière des Couture

Initié au début de l'année 2016, le projet de *Mise en valeur de la rivière des Couture* aspire à la création d'un corridor écologique, en milieu agricole, entre la Grande plée Bleue et le parc Valero les Écartés. Le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin (CBE) s'est porté promoteur d'une approche collective, dans le cadre du programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce programme permet d'offrir aux producteurs un financement d'aide à la réalisation d'aménagements agroenvironnementaux. Suite à des activités de sensibilisation du milieu, le CBE a effectué des visites chez les agriculteurs afin de faire un bilan des actions agroenvironnementales à prévoir au printemps et à l'automne 2017.



Ainsi en 2016 et au printemps 2017, trois producteurs avaient déjà réalisé des aménagements. À l'été et l'automne 2017, Olivier-Samson-Robert a pris la direction des opérations de ce projet. Neuf producteurs ont réalisé des aménagements. Cette année, 2177 mètres de haies brise-vent ont été implantées, 3598 mètres de bandes riveraines végétalisées, un étang pour la biodiversité a été aménagé et un ouvrage de conservation des sols a été effectuée.

### Mise en place du projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes dans la MRC de Bellechasse

À la suite d'une préoccupation de plusieurs municipalités de la MRC de Bellechasse concernant l'augmentation de la présence de plusieurs plantes exotiques envahissantes sur le territoire, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus, la MRC de Bellechasse a contacté à l'automne 2016 l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud et le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, tous deux maîtres d'oeuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire de la MRC, afin que ces derniers proposent un projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes.





Le projet, d'une durée de trois ans (2017-2020), vise dans un premier temps à former les inspecteurs municipaux à reconnaître les plantes exotiques envahissantes ciblées, soit la berce du Caucase, la renouée du Japon et l'Impatiente glanduleuses (de l'Himalaya). Une formation s'est donc tenue le 24 mai 2017 en après-midi avec ces derniers afin de leur présenter les caractéristiques de ces plantes ainsi que le protocole à suivre advenant un signalement reçu à la municipalité.

Dans un deuxième temps, selon le protocole et suite aux signalements reçus, l'inspecteur se devait de transmettre les informations du signalement validées à son OBV de référence. Cette dernière se chargeait alors d'inscrire dans une base de données géoréférencée les informations recueillies. Il a été convenu avec la MRC que des interventions terrains d'éradication seraient réalisées uniquement en cas de signalement de berce du Caucase.

**Lutte contre les plantes exotiques envahissantes**

**Des envahisseurs rôdent ... Ne les propagez pas !**

**Berce du Caucase**



**1 Apprenez à les reconnaître !**

**2 Informez-vous sur les dangers que'ils représentent pour votre environnement et votre santé !**

**Renouée du Japon**



**3 Déclarez-les à votre municipalité (obligation selon arrêté <i>in</i>cessus)**

**4 Ne les laissez pas se propager !**

**Impatiente de l'Himalaya**



**Nouvelle réglementation**

La province de la Gaspésie, de la péninsule Gaspésienne et des Îles-de-la-Gaspésie doit être vigilante à l'égard de l'Impatiente de l'Himalaya.

Cette réglementation, outre le fait de faire un signalement au présent organisme constitue une obligation.

À l'exception des personnes vulnérables et sous l'autorité de 2000 heures de travail, le fait de ne pas déclarer de ne pas prendre les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de la renouée japonaise, constitue une infraction.

Amener les plantes au lieu de dépôt de déchets à la municipalité à une heureuse destination (CDE ou autre).

Nettoyer les vêtements, de la plante (tiges, feuilles, racines, terre) dans des sacs à déchets et les déposer dans les conteneurs des déchets. Composter ou les déposer dans l'eau est interdit.

Modèle d'arrêté municipal de 2002

**Si vous les voyez, avisez la municipalité De Saint-Léon-de-Standon (418) 642-5034**

À la fin de cette première année de projet, c'est au total près de 30 signalements qui ont été acheminés aux OBV, en plus des interventions terrains déjà prévus aux foyers d'infestations connus.

### Fin du projet « Contrôle de la berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette »

L'année 2017 marque la fin du projet de contrôle de la berce du Caucase dans le bassin du ruisseau Fourchette. Pendant quatre ans, Le CBE, ainsi que plusieurs collaborateurs ont mis en place une équipe afin d'effectuer le suivi et le contrôle de la propagation de cette plante exotique



envahissante de part et d'autre des berges du ruisseau Fourchette. Ce projet, financé par le MAPAQ et les municipalités de St-Henri et St-Isidore, a comme principal objectif de freiner l'expansion de la plante. L'Université Laval a par ailleurs contribué à fournir des connaissances sur la plante et sur ses problématiques, puisqu'un secteur du ruisseau Fourchette lui était consacré aux fins d'études. Celle-ci peut entraîner de graves brûlures lorsque la sève de la plante entre en contact avec la peau et est exposée aux rayons du soleil.



Au terme de ces quatre ans de travail, le bilan est positif. Il a été constaté qu'une majorité des colonies et graines ont été contrôlées, voire éradiquées. Au début des interventions en 2014, on notait plus de 50 000 plants contre un peu plus de 3270 plants aujourd'hui.

Durant chaque année du projet, des perfectionnements ont été apportés aux techniques de travail pour les rendre plus efficaces, et des améliorations ont été constatées quant aux nombres de colonies présentes sur le territoire. Le bilan des quatre dernières années a révélé que seuls, la lutte mécanique et l'arrachage manuel de plants ne suffisait pas sur le secteur du ruisseau Fourchette. Pour la pérennité des résultats du présent projet, et dans le but de diminuer la banque de graines disponibles pour les années futures, l'arrachage de plants et la coupe d'ombelles ont été associés à l'utilisation de pesticides.



Bien que 2017-2018 soit la fin de ce projet, il n'en demeure pas moins que des plants subsistent. Les municipalités de St-Henri et de St-Isidore ont d'ailleurs réitéré leur support financier pour la saison de lutte 2018. De plus les OBV de Chaudière-Appalaches ont déposé un projet et reçu une réponse positive afin de mettre en place un projet d'offensive régionale à la berce du Caucase. Cette 2<sup>e</sup> enveloppe permettra au CBE de poursuivre le contrôle et le suivi des colonies présentes sur son territoire.

### Caractérisation des bandes riveraines au Lac O'Neil

Le 25 juillet dernier, le CBE a été mandaté par le club du lac O'Neil pour procéder à l'inventaire et l'évaluation des bandes riveraines du lac O'Neil, situé à Frampton.

La caractérisation de la bande riveraine telle qu'envisagée dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDELCC vise deux objectifs : 1) décrire et localiser l'utilisation du sol ainsi que les types d'aménagements autour du lac ; 2) estimer leur importance pour l'ensemble du lac. L'exercice permet ainsi d'évaluer la qualité des aménagements dans la bande riveraine et le degré de transformation du milieu naturel. Les résultats peuvent ainsi orienter, au besoin, les mesures de correction et de protection de la bande riveraine.

En matinée, l'équipe du CBE a présenté aux riverains du lac O'Neil l'approche retenue en vue de réaliser l'inventaire, soit la délimitation de zones homogènes d'occupation du sol, et a détaillé chacune des étapes et le matériel nécessaire à la réalisation de la caractérisation.

En après-midi, neuf membres du club ont accompagné l'équipe du CBE et ont procédé à l'exercice d'évaluation des secteurs homogènes.



L'ensemble des données recueillies par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin durant cette étude a permis de dresser un portrait d'ensemble des bandes riveraines du lac O'Neil. Les premiers résultats ont révélé que 34,3 % des rives du lac O'Neil sont considérées comme des « zones naturelles », tandis que les zones habitées représentent 65,7 % du lac. Considérant que près des deux tiers du lac sont occupés par des activités humaines, le lac est susceptible de subir une dégradation de la qualité de son eau et des habitats qu'il abrite et conséquemment, de vieillir prématurément. Près de 75% des bandes riveraines des zones habitées du lac sont représentées par les classes D et E et présentent moins de 40 % de végétation naturelle en bande riveraine et ne sont pas appropriées pour maintenir le lac en santé.

#### Contrôle des herbiers aquatiques au lac Pierre-Paul

À l'été 2017, le CBE a poursuivi sa collaboration avec l'association des riverains du lac Pierre-Paul (ARLPP) et de son escouade de bénévoles afin de procéder à une 2<sup>e</sup> année d'arrachage manuel du potamot sur de petites portions du lac à l'aide d'un protocole établi par le CBE. La méthode d'arrachage manuel vise l'empêchement de la propagation du potamot sur une surface plus importante. L'efficacité de la méthode dépendra du type de substrat, du degré de visibilité et de la minutie du travail effectué. Cette méthode est efficace en particulier sur les herbiers nouvellement établis et sur les herbiers de faible densité dont la dynamique d'extension de l'espèce est bien connue.

L'objectif est de limiter voire freiner la problématique de surabondance de plantes aquatique sur des secteurs précis et d'apprécier les résultats sur une période de longue durée. L'utilisation du lac Pierre-Paul à titre de lac « Témoin » dans cette phase d'essai permettra, si les résultats sont concluants, d'adapter la méthode à d'autres lacs du territoire touchés par la même problématique. Les premiers résultats d'arrachages de certaines parcelles démontraient déjà à l'été 2016 une réappropriation de certains usages récréatifs.





## Les projets d'acquisition de connaissances

### Le Réseau-Rivières

Pour la saison d'échantillonnage 2017, une nouvelle station temporaire de mesure de la qualité physico-chimique de l'eau a été acceptée par le MDDELCC.

Cette station temporaire est située sur la rivière Etchemin, au pont-route de la route Kennedy, dans la municipalité de St-Henri. Le but de cette station était de vérifier l'état de la qualité de l'eau de la rivière Etchemin entre la station permanente située à Ste-Claire, où la qualité de l'eau varie entre bonne et satisfaisante et la station permanente



située à l'embouchure de la rivière, à St-Romuald, où la qualité de l'eau est qualifiée de douteuse. Nous voulions ainsi mesurer l'impact réel de la station permanente à l'embouchure de la rivière Le Bras, qui démontre une qualité de l'eau variant entre mauvaise et très mauvaise sur la qualité de l'eau de la rivière Etchemin.

À la suite de notre série d'échantillonnages, les analyses ont révélé une qualité physico-chimique de l'eau de bonne qualité, permettant ainsi tous les usages, y compris la baignade. Ces résultats nous appuieront dans la mise en place de projet avec la municipalité de St-Henri et les citoyens.

### Échantillonnage benthique : Projet des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir

Pour la saison 2017, le CBE s'est joint au projet du Groupe d'éducation et d'éco surveillance de l'eau (G3E) «Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir!». Au travers de ce projet, le G3E souhaite mettre en place un réseau permanent d'acteurs afin de documenter l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques. Ce projet, d'une durée de 3 ans, vise à vérifier l'état des macroinvertébrés benthiques en prenant comme facteur principal les changements climatiques. Ce de fait, chaque organisme participant au projet devait choisir 2





stations à échantillonner, l'une en milieu non perturbé qui sera la station de référence, et l'autre en milieu perturbé.



Le CBE a donc choisi comme station de référence un ruisseau sans nom situé à St-Léon-de-Standon et la rivière des Couture, à Lévis, comme station perturbée. L'équipe du CBE a réalisé l'échantillonnage le 11 septembre 2017. Les échantillons ont par la suite été envoyés au G3E afin que leur équipe identifie les espèces présentes dans nos cours d'eau. Même si le CBE n'est pas certifié pour l'identification, nous avons tout de même été invités à participer avec le G3E à l'identification de nos macroinvertébrés benthiques, les 23 et 24 janvier 2018.

Les résultats sont à venir!

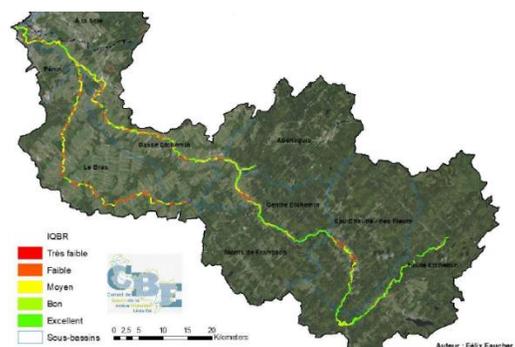
#### L'indice de qualité de la bande riveraine de la rivière Etchemin mis à jour

En partenariat avec le CBE, les étudiants de la maîtrise en biogéosciences de l'Environnement de l'Université Laval, ont procédé à l'été 2017, à la caractérisation des bandes riveraines de la rivière Etchemin ainsi que de la rivière Le Bras par le biais de l'Indice de qualité de la bande riveraine (IQBR). L'IQBR permet de définir l'aptitude du milieu riverain à maintenir un environnement de qualité pour remplir de nombreuses fonctions écologiques, telles que la filtration mécanique, biologique et physicochimique, la protection contre l'érosion, l'ombrage sur le cours d'eau et la création d'abris pour la faune.

Pour le secteur Etchemin, les dernières données dataient du début des années 2000 tandis que pour la rivière Le Bras, les dernières données remontaient à 2008. Leurs mises à jour permettront d'évaluer quels ont été les secteurs pour lesquels des efforts de restauration ont été menés et à l'inverse, quels sont les secteurs sur lesquels une priorité de restauration devrait être établie.

Par photo-interprétation, 398,95 km de chaque rive de la rivière Etchemin et la rivière Le Bras ont été évalués et le pourcentage de recouvrement occupé par les différents types de composantes du sol a été analysé.

L'analyse des orthophotographies des bandes riveraines datant de 2015, a permis d'observer les faits suivants : à l'échelle du bassin versant de la rivière Etchemin, plus de la moitié du territoire (55%) présentait un IQBR de bonne ou excellente qualité, 24 % étaient de qualité moyenne, 18% de





faible qualité, et seulement 3% des bandes riveraines présentait un IQBR de très faible qualité.

Comparativement aux données précédentes, l'IQBR de la rivière Etchemin et la rivière Le Bras semble s'être amélioré, notamment dans la portion sud du bassin versant de la rivière Etchemin.

Cette dernière est d'autant plus marquée dans les secteurs d'intervention du CBE, dont la rivière Le Bras. Cette évolution positive de la qualité des bandes riveraines est encourageante.

### Les suivis fauniques sur le territoire

Chaque été depuis 2009, le CBE réalise des inventaires piscicoles sur son territoire.

Les objectifs poursuivis par les campagnes de pêche réalisées à l'été 2017 sont la validation de l'efficacité des aménagements fauniques réalisés par le CBE ces dernières années et la confirmation de la présence d'Ombles de fontaine en milieu agricole.

Plus précisément, les secteurs suivis ont été sélectionnés dans le but de valider l'efficacité des aménagements réalisés dans le cadre des projets passés, à savoir; la « Réhabilitation environnementale de la Décharge de la Grande-Ligne », ainsi que de projets effectués par le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE). Les autres secteurs ont été désignés en raison de leur potentiel pour de futurs projets d'aménagements fauniques tel le ruisseau Boutin.



Au total, cinq (5) secteurs de pêche ont été visés pour l'année 2017 :

- Le secteur du ruisseau Baptiste à Sainte-Claire,
- Le secteur du ruisseau Saint-Jean, à Saint-Anselme,
- Le secteur du ruisseau Boutin et sans nom, à Saint-Isidore,
- Le secteur de la rivière Le Bras à Sainte-Marguerite (fait suite aux aménagements réalisés à l'été 2016),
- Le secteur du lac Pierre-Paul.

Afin de réaliser les inventaires, des bourolles ont été installées dans des fosses naturelles ou créées par les aménagements piscicoles pour une durée d'environ 24 h.

Sur 27 stations, 410 individus ont été pêchés, représentant de huit espèces piscicoles majoritairement tolérantes à la pollution. Des individus présentant des anomalies ont également été capturés. Selon les résultats, la présence d'ombles de fontaine est confirmée dans le ruisseau Saint-Jean et le ruisseau Boutin. Ces résultats





confirment notamment l'importance d'aménagement en faveur de la biodiversité dans ces secteurs, dans le but de diminuer les impacts de l'agriculture sur la biodiversité.

#### Le lac Pierre-Paul poursuit ses efforts d'acquisition de connaissances

Par le biais du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), l'association des riverains du lac Pierre-Paul (ARLPP) demeure vigilante quant à l'état de santé de son lac entre autres par le biais d'échantillonnages d'eau et/ou de mesure de transparence réalisés chaque été depuis 2009.

Le lac Pierre-Paul se situe actuellement dans la classe trophique mésotrophe et présente des signes de vieillissement prématurés. Il importe donc à l'association de prendre toutes les mesures nécessaires pour ralentir ce phénomène que l'on nomme eutrophisation.

À l'été 2017, l'association a mandaté le CBE pour un partenariat dans l'analyse du tributaire du lac Pierre-Paul. À six reprises durant l'été, la présidente de l'association, Mme Hélène Bibeau a procédé à l'échantillonnage du tributaire du lac afin d'évaluer son impact sur la qualité de l'eau du lac. L'objectif étant d'acquérir des connaissances sur les paramètres déclassants pour guider au mieux les démarches de protection et conservation de la qualité de l'eau du lac et de ses habitats. Un rapport d'analyse sera produit par le CBE durant l'automne et remis à l'ARLPP.



Mais ce n'est pas tout ! À l'hiver 2017, le CBE a proposé différents sujets de maîtrise à l'université Laval pour les étudiants en biogéosciences de l'environnement dont notamment « l'évaluation des herbiers aquatiques du lac Pierre-Paul, diagnostic et élaboration d'un plan de gestion écologique (non chimique) dans le contrôle des herbiers aquatiques », qui a été retenu par l'étudiante Félicia Ancil.

Parmi les mandats attribués, l'étudiante a procédé à nouveau à la caractérisation des herbiers aquatiques du lac Pierre-Paul, dont le dernier remonte à 2010, soit plus de 7 ans, ainsi qu'à la mise à jour de la carte bathymétrique du lac Pierre-Paul.

L'évaluation de la densité des herbiers aquatiques actuels au lac Pierre-Paul permettra de mieux évaluer la menace actuelle et de proposer des pistes d'action pour lutter contre l'invasion du lac par les végétaux.



## Les projets de sensibilisation et d'éducation

### PAJE : aquaculture et nichoirs

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) participe pour sa 4<sup>ème</sup> année consécutive à «Opération PAJE». Opération PAJE ou Partenariat Action Jeunesse en Environnement, est une démarche qui met à contribution l'expertise des partenaires du milieu, visant à arrimer les besoins spécifiques de la communauté et les objectifs des programmes d'études. Le programme est coordonné par Mme Caroline Côté de la Commission scolaire des Navigateurs pour les écoles de la même commission.

Mais ce n'est pas tout, le CBE collabore également avec la commission scolaire de la Côte-du-Sud ainsi que la commission scolaire Beauce Etchemins dans le cadre de projets similaires.

Au printemps et à l'automne 2017, c'est avec six écoles que le CBE a collaboré dans le cadre de différentes situations d'apprentissage et d'évaluation telles que la faune ailée et la faune aquatique (élevage d'alevins d'omble de fontaine). Chaque année, le CBE coordonne également une journée de plantation d'arbres avec l'école des Méandres de Saint-Léon-de-Standon le long des berges de la rivière Etchemin.

Les écoles secondaires de l'Horizon, Les Etchemins, de Saint-Anselme, mais aussi l'école primaire des Méandres, des Rayons-de-Soleil ainsi que le Centre de formation professionnelle de Lévis, tous participent à poser des gestes concrets en faveur de l'environnement.

L'implication de professeurs et techniciens en travaux pratiques, de même que la collaboration avec des acteurs locaux du territoire tels que l'entreprise GSI ENVIRONNEMENT, à Saint-Henri lors de l'installation d'un réseau de nichoirs le 11 mai dernier sur leur site font la réussite de tels projets.



Pour concrétiser l'implication du CBE dans l'éducation environnementale, le CBE s'est doté cette année d'une politique de sensibilisation en milieu scolaire ayant pour but de garantir la pérennité de nos activités avec les écoles du territoire.

Un petit pas pour le CBE, un grand pas pour les générations futures !

### Distribution annuelle d'arbres et arbustes

Le 26 mai 2017, pour la onzième année, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a procédé à la distribution d'arbres et arbustes en vue de végétaliser les bandes riveraines (ou rives) des cours d'eau de son territoire. Cette année encore, municipalités, associations de lacs, mais aussi,



citoyens, agriculteurs, tous ont montré leur intérêt dans l'obtention de végétaux indigènes pour protéger nos cours d'eau.

Pour cette édition, c'est 137 arbustes et 1805 arbres qui ont été distribués à nos différents partenaires. Au total, le CBE a distribué dans les 11 dernières années 133 384 arbres et arbustes!

#### Participation à la fête de l'eau de Lévis et l'Exposition agricole de la Chaudière

Durant l'été 2017, le CBE a encore une fois répondu positivement aux différents acteurs de l'eau de son territoire pour participer à différents événements de sensibilisation.

Le samedi 17 juin 2017, le CBE était, pour une 2e année consécutive, présent à la 4e édition de la fête de l'eau de Lévis, organisée par Rues principales Saint-Romuald. Le CBE y a proposé diverses activités telles qu'une initiation à la pêche à la mouche et le rallye de l'Etchemin. D'une durée de 90 minutes, l'initiation à la pêche à la mouche comportait un volet théorique qui abordait la réglementation associée à la pêche, les règles élémentaires de sécurité ainsi que les différents types de mouches, de lancés, de noeuds, etc. Par la suite, chaque participant recevait une canne à mouche et pouvait s'exercer dans la rivière Etchemin. Le rallye de l'Etchemin quant à lui se présentait sous la forme de 11 questions, énigmes et épreuves disposées sur le site. Il s'adressait à toute la famille et abordait des thèmes comme les espèces exotiques envahissantes, les indicateurs de qualité d'eau, l'habitat et les poissons de la rivière Etchemin ainsi que l'économie d'eau potable.



Pour sa 8e année, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a aussi participé à l'Exposition agricole du bassin de la Chaudière, qui s'est tenue du 18 au 23 juillet 2017 à Saint-Isidore. Durant toute la fin de semaine, près de 200 visiteurs sont venus découvrir les différents projets menés par le CBE. C'est avec enthousiasme qu'Andréane Chabot, Chloé Mathieu, Samuel Bilodeau et Timothé Therrien se sont relayés à tour de rôle pour informer les citoyens de la région. Parmi les sujets abordés par les visiteurs : le rôle des bandes riveraines et la réglementation appliquée en milieu agricole, ou encore la berce du Caucase : comment l'identifier, la localiser ainsi que les différentes méthodes de contrôle applicables. Le projet de sensibilisation en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de Chaudière-Appalaches a lui aussi suscité beaucoup d'intérêt.





Nouveauté de cette année, pour ces deux événements, le CBE s'est associé avec le COBARIC, avec lequel nous partageons le territoire de plusieurs municipalités.

#### Le succès des haies brise-vent : une affaire de taille!

Le lundi 16 octobre 2017, pour la toute première fois, le conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a tenu une journée de formation gratuite sur la taille et l'entretien des haies brise-vent. Tous les spécialistes en arboricultures sont d'avis que les tailles de formation sont essentielles à la bonne croissance et à la pérennité des aménagements. De plus, la taille régulière des végétaux permet d'en limiter les impacts sur la culture et de réduire les risques de cassures naturelles. En tout, quatorze personnes de la communauté agricole ; agronomes, biologistes, exploitant(e)s et propriétaires agricoles ont participé à cet événement !

La première partie de la journée, qui a eu lieu dans nos bureaux à Saint-Henri, consistait en une conférence donnée par M. André Vézina, professeur à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière et reconnu comme une sommité dans le domaine. En plus de dresser le portrait des multiples avantages et possibilités liés à l'implantation d'une haie brise-vent, M. Vézina a démontré l'importance de tailler et d'entretenir ces aménagements afin d'assurer leur longévité et leurs fonctionnalités.



Lors de la seconde partie de l'activité, les participants ont eu l'opportunité de visiter trois exploitations agricoles bénéficiant de haies brise-vent d'âges différents (2 ans, 5 ans et 10 ans). Cette tournée diversifiée a permis aux participants de mettre en pratique les acquis du matin en procédant à la taille des végétaux, toujours sous la tutelle et les conseils de M. Vézina.

Cette activité de formation a permis de donner suite aux nombreux projets de plantations qui ont eu lieu sur le territoire du CBE au cours des dernières années.

En suivant cette formation, les participants se sont bien outillés et seront désormais en mesure d'entretenir eux-mêmes leurs plantations.



### Rencontre annuelle des gestionnaires de lacs

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a organisé pour sa cinquième année consécutive, sa rencontre annuelle de gestionnaires de lacs.

Le 22 mars dernier, près de 35 personnes, de tous milieux, se sont réunies pour s'informer sur « la protection des lacs, pour quoi, pour qui » ? Parmi eux, des gestionnaires en urbanisme et environnement de municipalités et Municipalités régionales de Comté (MRC), des riverains d'associations de lacs du bassin de la rivière Etchemin, mais aussi des bassins versants de la Chaudière et de la Côte-du-Sud, sont venus assister à la formation offerte par M. Jean-François Girard, avocat et biologiste spécialisé en droit de l'environnement et droit municipal chez Dufresne Hébert Comeau; invité de cette rencontre.



Lors de cette journée, M. Girard a tout d'abord fait le point sur les sources de pollutions et de dégradation des lacs, ainsi que sur les rôles et responsabilités des municipalités et des citoyens face à cet enjeu. Parmi les points essentiels dans la gestion des lacs, le contrôle des sources de phosphore, qui passe notamment par l'utilisation de détergents biodégradables et sans phosphore afin de minimiser les intrants aux lacs, mais aussi et surtout, par une inspection et mise aux normes des installations septiques des riverains.

Un second point et non des moindres discutés est le contrôle des sources d'érosion des berges. Ce dernier peut passer par le contrôle de la circulation des bateaux, exclusivement de la compétence du gouvernement fédéral, ainsi que par le respect des bandes riveraines et l'application de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et des règlements municipaux associés. M. Girard a encore une fois insisté sur les pouvoirs des municipalités et MRC dans ce dossier puisque c'est à travers l'aménagement du territoire qu'on peut contrôler la dégradation des berges et en assurer la protection.



De nombreux cas de litiges et jurisprudences ont été présentés et ont illustré des cas concrets sur le rôle de chacun. Une journée très instructive pour nos gestionnaires qui repartent outillés pour s'engager dans la protection de leurs lacs respectifs.

Le CBE sensibilise les agriculteurs de Saint-Henri à la protection des pollinisateurs. Comme annoncé au printemps 2017, le gouvernement du Québec, par le programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a accordé une aide financière pouvant atteindre 27 000\$ au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de la Chaudière-Appalaches par le biais de rencontres individualisées pour sensibiliser et informer les entreprises agricoles sur les effets de leurs pratiques culturales sur les populations de pollinisateurs.

Sur le territoire du CBE, la municipalité de Saint-Henri a été identifiée comme zone plus à risque pour les pollinisateurs en raison de l'importance qu'y occupent les cultures de maïs et le soya et du nombre élevé de ruches d'abeille sur le territoire. Au cours des dernières années, l'utilisation préventive des insecticides de la famille des néonicotinoïdes a fait l'objet de beaucoup de recherches qui ont permis de mettre en lumière les risques pour les pollinisateurs. Ainsi, durant tout l'été, Olivier Samson-Robert, chargé de projets au CBE a rencontré 30 des 33 entreprises agricoles visées dans le but de les sensibiliser au déclin des populations de pollinisateurs. Pour chacune des entreprises, un diagnostic de la ferme et des recommandations sur les habitats et les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs ont été transmis.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant la protection des insectes pollinisateurs de la région de Chaudière-Appalaches. Des démarches similaires ont été entreprises dans les secteurs de Lotbinière et Thetford Mines.

## Communiqués de presses 2017-2018

L'année 2017-2018 aura été riche en diffusion de communiqués de presse :

- Une aide financière est accordée au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (3 avril 2017)
- Tous en faveur de la protection des oiseaux champêtres ! (15 mai 2017)
- 11 ans de services pour le CBE en faveur de la protection des bandes riveraines (29 mai 2017)
- Les élèves de la zone Etchemin | Lévis-Est favorisent les populations d'omble de fontaine! (7 juin 2017)
- L'école primaire des Méandres de Saint-Léon-de-Standon, toujours en action pour la rivière Etchemin ! (9 juin 2017)



- Le CBE sensibilise les citoyens de Lévis lors de sa 2e présence à la fête de l'eau! (20 juin 2017)
- Première édition du mois de l'eau : le bilan ! (30 juin 2017)
- Le CBE présent pour une huitième année à l'Exposition agricole de Saint-Isidore (28 juillet 2017)
- Le CBE surveille les rivières de son territoire! (14 septembre 2017)
- L'heure est au bilan dans le bassin versant du ruisseau Fourchette ! (2 octobre 2017)
- Le succès des haies brise-vent : une affaire de taille! (24 octobre 2017)
- Le succès de la sensibilisation passe par une relève impliquée! (27 octobre 2017)
- Un forum régional sur l'eau à la hauteur des attentes en Chaudière-Appalaches ! (7 décembre 2017)
- La protection des lacs, un sujet qui rassemble! (23 mars 2018)

## Partenariat et collaboration

### Un forum régional sur l'eau à la hauteur des attentes en Chaudière-Appalaches !

Le 30 novembre dernier, le CBE; hôte de l'évènement, ainsi que les huit autres organismes de bassins versants de la région de Chaudière-Appalaches et le conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) ont tenu au centre récréatif de Saint-Henri, le cinquième forum régional sur l'eau auquel plus de 135 personnes ont participé.



Cette journée d'information avait pour thème « L'importance de travailler ensemble », et s'articulait autour de deux thématiques : la contamination des cours d'eau : du constat à l'intervention, et reconnaître la valeur de nos milieux naturels et agir ensemble pour leur conservation. Les conférences présentées durant la journée avaient pour objectif d'informer les intervenants de l'eau sur les enjeux d'actualité auxquels ils doivent faire face au quotidien, mais aussi leur présenter des exemples concrets en lien avec une problématique identifiée.



Parmi les points relevés durant la journée : l'importance de favoriser la coordination et la mise en commun des compétences des intervenants locaux et régionaux afin de soutenir et de faciliter la mise en place de projets de conservation et de mise en valeur.

M. François Duchesneau, président du CBE, a clos le forum en présentant une synthèse des thèmes abordés, et a terminé en exprimant la volonté commune des OBV à travailler ensemble avec les intervenants des différents milieux, de la concertation à l'action !

Le CBE et la ville de Lévis travaillent conjointement à la sensibilisation du grand public

À la fin de l'été 2017, Le CBE a participé à l'inauguration de la nouvelle piste cyclable du parc de la rivière Etchemin, un projet s'inscrivant dans la volonté du gouvernement du Québec de mettre en place un ensemble d'espaces publics aménagés sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), soit la trame verte et bleue.



Le parc de la rivière Etchemin s'inscrit dans le réseau des 10 grands parcs urbains de la ville de Lévis, parmi lesquels figurent également la grande plée Bleue, le parc Valero les Écartés ou encore le parc de la Pointe-de-la-Martinière.

Pour la ville de Lévis, « Cette première phase d'aménagement du parc de la rivière Etchemin permettra non seulement aux citoyennes et citoyens de découvrir un endroit significatif de la Ville de Lévis, mais aussi d'harmoniser le site avec notre objectif d'offrir à la population des espaces verts qui dynamisent la vie communautaire ».

Le parc de la rivière Etchemin longe la rivière Etchemin, et pour cette raison, le CBE a saisi l'opportunité d'y informer la population des nombreuses richesses naturelles qui l'entourent par l'installation de panneaux de sensibilisation.

La Ville de Lévis, en accord avec la stratégie de valorisation du patrimoine naturel du CBE, collaborera à ce projet et financera la conception, l'élaboration et l'installation de trois panneaux de sensibilisation le long du parcours dont l'installation est prévue pour 2019.

Les thématiques abordées seront la qualité de l'eau de la rivière Etchemin, l'importance des milieux humides ou encore le concept de gestion par bassin versant.

Ces panneaux s'inscriront dans la trame de panneaux de sensibilisation du CBE à travers son territoire puisque deux autres panneaux seront installés à la municipalité de Saint-Henri à l'été 2018.



## Nos partenaires financiers

